

Ecole : rentrée scolaire dans un contexte difficile pour deux raisons :

- Le décès brutal le 14 mars dernier de M. Philippe PARIS, le directeur de notre école,
- La pandémie de COVID-19/confinement .

A ce jour, l'école de Montbizot n'a toujours pas de directeur(trice).

Après échanges avec l'inspectrice d'académie et l'équipe enseignante, il a été décidé d'accueillir 3 niveaux de classes élémentaires : CP – CE2 – CM2

M. PARIS étant l'enseignant des Grandes Sections de maternelle, ce niveau n'a pas été retenu.

L'accueil des élèves se fera en respectant le protocole sanitaire édicté par le Gouvernement.



Cinq classes ont, d'ores et déjà, été reconfigurées (suppression des bureaux non utilisés) dont une réservée aux enfants prioritaires (cf. critères définis par le Gouvernement et consultables sur le site de la Préfecture de la Sarthe).

Une salle a été réservée pour isoler un enfant, en cas de suspicion de covid19, dans l'attente d'être pris en charge par sa famille.

Tous les accès ont été réorganisés. Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de l'école. Les horaires d'entrée, de sortie et de récréation de chaque classe seront décalés.

La Municipalité a choisi de réouvrir le restaurant scolaire qui a été aussi reconfiguré.

L'accueil périscolaire fonctionnera aux horaires habituels matin et soir, avec une capacité d'accueil de 20 enfants maxi, répartis sur deux salles, priorité sera donnée aux enfants de soignants et ayants droits.

Ces deux services seront accessibles aux enfants que les parents auront inscrits **par avance**.

Rappelons, qu'en dehors de l'enceinte scolaire chacun devra **respecter les règles de distanciation**. Les parents devront avoir éliminé toute suspicion de la maladie (prise de température...), veillé au lavage des mains de leur enfant, avant de les conduire à l'école.

Cette organisation sera communiquée par l'école à tous les parents des enfants concernés pour inscription, celle-ci étant sur la base du volontariat.

La validation du protocole sanitaire avec Mme l'inspectrice, qui fait office de directrice, ne pouvant avoir lieu que le lundi 11 mai, il a été décidé d'effectuer la **rentrée des enfants, le Jeudi 14 mai**.

Centre de Loisirs du mercredi

De la compétence de la Communauté de Communes, il sera réouvert à partir du 13 mai 2020 avec une capacité d'accueil limitée à 30 enfants pour l'ensemble du territoire en privilégiant les enfants prioritaires.

Masques de protection

De nombreuses commandes ont été passées depuis plusieurs semaines maintenant.

150 visières de protection à destination du personnel communal

200 masques chirurgicaux FFP1 à usage unique ont été reçus et réservés aux personnels

1500 masques en tissu, lavables, à destination du public dans la limite de 1 pour les personnes seules et 2 pour tous les autres foyers seront mis en vente au prix de 2€ (prix d'achat 5,40€) **en attente de livraison**

400 masques en tissu, lavables en kit seront disponibles dès ce jour en mairie au prix de 1€.

3000 masques chirurgicaux FFP1 pour remettre à jour les stocks dans nos différents services et assurer la fourniture pour les semaines à venir **en attente de livraison**

200 masques chirurgicaux FFP2 à usage unique (cette commande ne sera pas honorée).

Nous vous informerons rapidement des conditions dans lesquelles il vous sera possible de venir les chercher.

L'investissement financier global est d'environ 12 000 €.

Services municipaux

Le secrétariat de mairie sera ouvert au public à partir du lundi 11 mai 2020 :

- tous les matins de 8h45 à 11h45 du lundi au vendredi (sauf mercredi 13/05/2020)

L'agence postale est ouverte du mardi au samedi de 8h45 à 11h45.

Ces 2 services seront fermés 21 au 24 mai 2020 inclus.

Déchèterie - conditions accueil du 11 au 23 mai 2020

- Jours et horaires uniquement valables pour les habitants de Montbizot et Teillé (pour les autres communes se rapprocher de sa mairie) – **tous matériaux**

Lundi 11/05 : 14 h à 18 h

Vendredi 15/05 : 9 h à 12 h

Lundi 18/05 : 14 h à 18 h

Samedi 23/05 : 8 h à 12 h

Attention aux délais d'attente des premiers jours – limitation du nombre d'entrées sur la plateforme.

Après le 23 mai 2020, les déchèteries de Montbizot et Neuville devraient reprendre leur fonctionnement normal.

Soyez assurés que la municipalité et l'ensemble des intervenants (élus, secrétariat, ATSEM, agents d'animation, agents d'entretien, service technique et équipe éducative) sont mobilisés pour garantir au mieux la sécurité sanitaire à tous les utilisateurs des lieux durant cette période.

Alain BESNIER, Maire, le 07/05/2020